



Janvier 2017 - n° 2017/299

Synthèses

En début de campagne 2016-2017, la croissance des exportations des vins d'appellation vers les pays tiers se poursuit

En 2016, la récolte viticole française, estimée à 43,2 millions d'hectolitres, s'est établie sous la moyenne des cinq dernières années. Sur les quatre premiers mois de la campagne 2016-2017, les exportations en volume de vins d'appellation d'origine protégée (AOP), hors Champagne, progressent à destination des pays tiers, notamment vers la Chine, alors qu'elles reculent vers l'Union européenne, comparativement à la même période de la campagne 2015-2016. Après une légère baisse en 2014/2015 et malgré des résultats contrastés à l'exportation, les prix des vins d'appellation sont repartis à la hausse en 2015-2016 et sur les quatre premiers mois de la campagne 2016-2017.

Recul des disponibilités en vins AOP en début de campagne 2016/2017

Selon les prévisions du service de la statistique et de la prospective (SSP) au 1^{er} novembre 2016, la récolte viticole française s'élèverait à 43,2 millions d'hectolitres (hl) pour la campagne 2016-2017. La production de l'année 2016 chuterait de 10 % sur un an et de 6 % comparée à la production moyenne sur la période 2011-2015. Il s'agirait de l'une des plus faibles productions de ces 30 dernières années. Le gel de printemps qui a touché certains bassins viticoles (Champagne, Bourgogne et Val de Loire), les dégâts consécutifs à la grêle (Charente, Bourgogne-Beaujolais, Languedoc et Roussillon) ou au mildiou (Champagne et Val de Loire) ainsi que la sécheresse sur le pourtour méditerranéen ont pesé sur la production globale.

Selon l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV), la produc-

tion mondiale de vins en 2016 serait l'une des plus faibles depuis 20 ans : 259 millions d'hl, hors jus et moûts, soit une baisse de 5 % sur un an. En Italie, l'un des principaux producteurs européens, la récolte (hors jus et moûts), reculerait de 2 % par rapport à 2015, à 48,8 millions d'hl. En Amérique du Sud, les récoltes des principaux vignobles se replieraient nettement sur un an : - 35 % en Argentine, avec une production estimée à 8,8 millions d'hl, - 21 % au Chili, avec 10,1 millions

d'hl et jusqu'à - 50 % au Brésil, soit seulement 1,4 million d'hl.

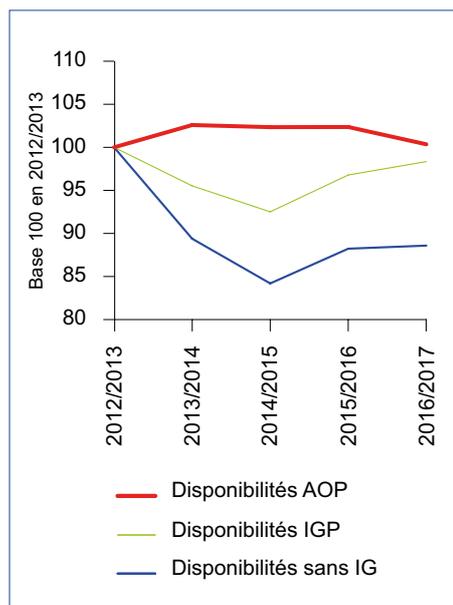
D'après les données provisoires de la Direction générale des douanes (DGDDI), les stocks français de vins à la propriété atteindraient les 29,8 millions d'hectolitres en début de campagne 2016/2017, en nette hausse par rapport à l'an dernier (+ 8 %), grâce à une récolte 2015 ayant dépassé les niveaux moyens. Les stocks seraient en hausse de 3 % pour les vins AOP,

En 2016, récolte viticole en forte baisse

Catégories de vins	2016 (millier d'hl)	2015 (millier d'hl)	Moyenne 2011-2015	2016/2015 (%)	2016/ moyenne 2011/2015 (%)
Vins AOP	20 235	21 451	20 958	- 6	- 3
Vins pour eaux-de-vie	7 605	9 479	8 418	- 20	- 10
Vins IGP	12 432	13 212	12 936	- 6	- 4
Autres vins (dont vins sans IG)	2 923	3 713	3 832	- 21	- 24
Total vins	43 195	47 856	46 144	- 10	- 6

Sources : Agreste pour 2016, DGDDI (Douanes) pour années antérieures

Baisse des disponibilités en vins AOP et hausse pour les autres vins



Source : Agreste, bilan DGDDI

à 22,3 millions d'hl, et plus encore pour ceux avec ou sans indication géographique protégée (+ 27 % pour les IGP comme les sans IG soit respectivement 1,7 et 5,8 millions d'hl).

Au final, les disponibilités (production + stocks), en début de campagne 2016/2017, estimées à 65,4 millions d'hl, diminueraient de 1 % par rapport à la campagne précédente, tous vins confondus, en raison de la faiblesse de la récolte 2016. Les disponibilités reculeraient de 2 % sur un an pour les AOP mais progresseraient pour les vins IGP (+ 2 %) et demeureraient quasiment stables pour les vins sans IG (+ 0,4 %).

Baisse des ventes de vins en vrac sur les quatre premiers mois de la campagne 2016-2017

En cumul sur les quatre premiers mois de la campagne 2016/2017 (août à novembre 2016), les transactions de vins en vrac IGP reculent de 42 % en volume sur un an, d'après les données collectées par FranceAgriMer. Les volumes des ventes de vins IGP rouges-rosés comme ceux de blancs baissent nettement (respectivement - 38 % et - 51 % sur un an). Les tran-

sactions en volume de vins sans IG diminuent également : - 55 % pour les rouges-rosés et - 41 % pour les blancs.

Parmi les transactions de vins IGP en volume, ce sont celles avec mention de cépage qui s'érodent le plus (- 56 % sur un an). Ces évolutions ne concernent toutefois que les premiers mois de la nouvelle campagne et portent sur des volumes minoritaires (20 % en moyenne par rapport à l'ensemble d'une campagne), encore issus de la récolte précédente.

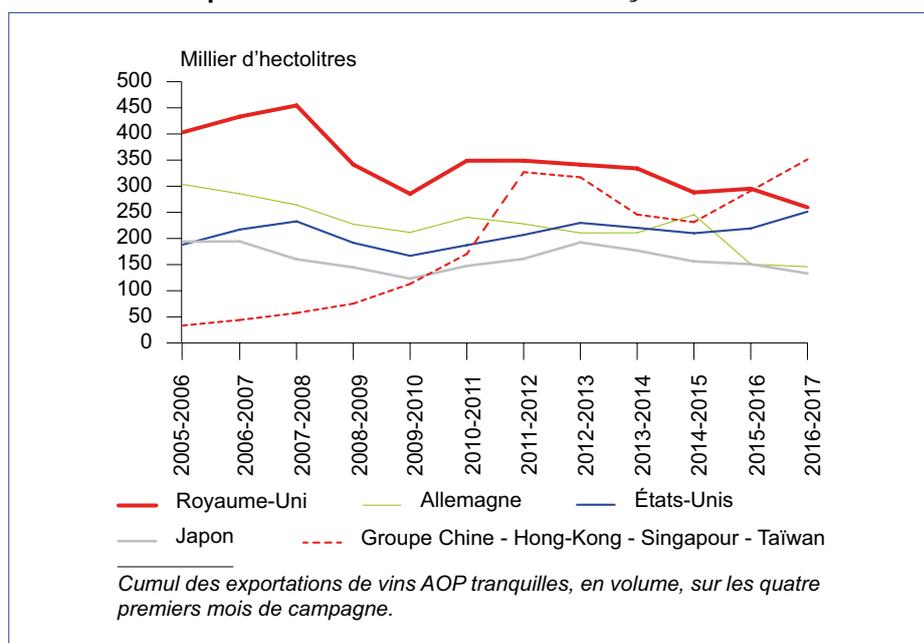
Les exportations de vins français d'appellation poursuivent leur croissance vers les pays tiers

Sur la campagne 2015-2016 (août 2015-juillet 2016), les exportations de vins, hors spiritueux, ont diminué en volume par rapport à la campagne 2014-2015 (- 3 %), confirmant le recul enregistré lors des trois campagnes précédentes. En valeur, les exportations ont toutefois progressé (+ 2 % sur un an). Cette tendance recouvre cependant des évolutions contrastées entre l'Union européenne et les pays tiers. Les volumes exportés vers l'Union européenne (UE) reculent fortement (- 6 % sur un an) alors qu'ils progressent vers les pays tiers (+ 3 %).

Sur les quatre premiers mois de la campagne 2016-2017, les exportations de vins, hors spiritueux, s'accroissent en volume et en valeur par rapport à la même période de la campagne précédente (respectivement + 2 % et + 1 %). Les volumes exportés se replient une nouvelle fois à destination de l'UE (- 4 %) alors qu'ils poursuivent leur progression vers les pays tiers (+ 10 %). Les exportations diminuent vers l'Allemagne (- 2 % en volume et - 1 % en valeur sur un an) et le Royaume-Uni (- 12 % en volume et - 15 % en valeur). Les vins tranquilles AOP sont parmi les plus affectés : - 6 % en volume vers l'UE, dont - 3 % à destination de l'Allemagne, mais les vins IGP sont également pénalisés (- 6 %).

Vers les pays tiers, la hausse des volumes exportés concerne essentiellement les vins tranquilles AOP (+ 10 % sur un an), notamment à destination des États-Unis (+ 15 %). Les volumes de vins AOP exportés vers le groupe « Chine, Hong Kong, Singapour et Taïwan » sont de nouveau dynamiques (+ 21 %) après la baisse en 2013-2014 et 2014-2015. Vers la Chine seule, les volumes exportés de vins d'appellation de Bordeaux rouge et blanc gagnent respectivement 22 % et 64 % sur un an. En

La Chine est le premier client des vins AOP français



Source : DGDDI

direction du Japon, les exportations de vins AOP baissent de 12 %. Depuis 2015, les exportations de vins français d'appellation vers les pays tiers dépassent, en volume, celles vers l'UE.

En valeur, l'évolution des exportations de vins tranquilles AOP est différenciée entre l'Union européenne qui enregistre un repli (- 3 %) et les pays tiers qui progressent (+ 8 %), grâce notamment à une meilleure valorisation avec les États-Unis (+ 13 %).

S'agissant du Champagne, les exportations diminuent en volume (- 3 %) et en valeur (- 4 %), après plusieurs années de hausse. La baisse ne concerne que l'UE (- 7 %), les exportations vers les pays tiers enregistrant une légère croissance (+ 3 %). S'agissant du Cognac, les volumes exportés sont une nouvelle fois en augmentation (+ 7 % comparativement à la même période de 2015-2016), grâce au dynamisme des échanges avec les pays tiers, les exportations à destination de l'UE ayant reculé (- 3 % sur un an). Les volumes exportés progressent tout particulièrement

vers la Chine (+ 46 %) et les États-Unis (+ 10 %). En valeur, les ventes augmentent de 8 %, toutes destinations confondues. La valorisation est notamment importante en Chine (+ 63 % sur un an).

Recul des prix des vins sans appellation

Sur les quatre premiers mois de la campagne 2016/2017, les prix moyens des vins IGP et sans IG reculent sur un an (respectivement - 4 % et - 10 %), toutes couleurs confondues, après deux années de progression. Toutefois, les prix des vins sans IG affichent une récente tendance à la hausse depuis septembre 2016 par rapport aux mois précédents.

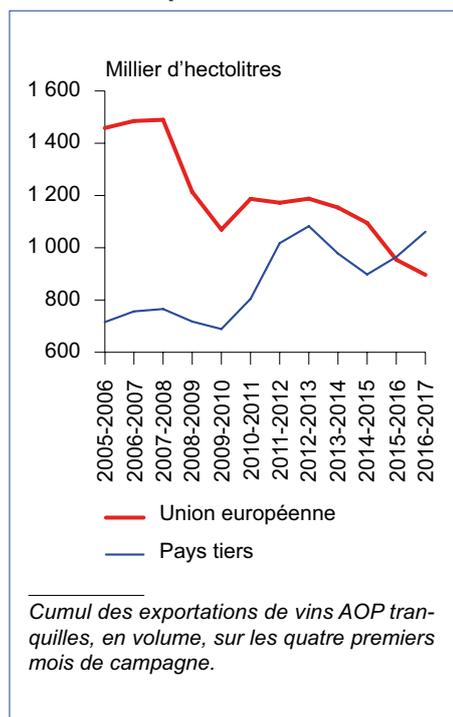
La baisse, en France, des prix des vins sans IG résulte notamment de deux facteurs : la hausse des stocks à la production et l'augmentation des importations françaises de vins sans IG espagnols dont les prix sont inférieurs à ceux des vins sans IG français (35 euros/hl contre 80 euros/hl en moyenne). Selon l'analyse comparée

des filières vitivinicoles réalisée par FranceAgriMer, dans les principaux pays producteurs, cette hausse des importations en provenance d'Espagne pourrait être consécutive à des niveaux de récolte plus élevés dans ce pays depuis 2013, ainsi qu'à une limitation des débouchés, à la suite de la suppression des aides à la distillation en période de crise et du soutien à l'enrichissement par les moûts concentrés dans le cadre de l'organisation commune de marché pour le secteur vitivinicole. La part des vins destinés à la distillation a ainsi chuté de 60 % entre 2004 et 2012 en Espagne. Cette baisse des distillations a coïncidé avec la forte hausse des importations en France, qui ont triplé depuis 2009. En outre, depuis 2011, on observe une plus grande sensibilité des importations françaises de vins espagnols sans IG aux variations des récoltes espagnoles.

Vins d'appellation : les prix demeurent fermes

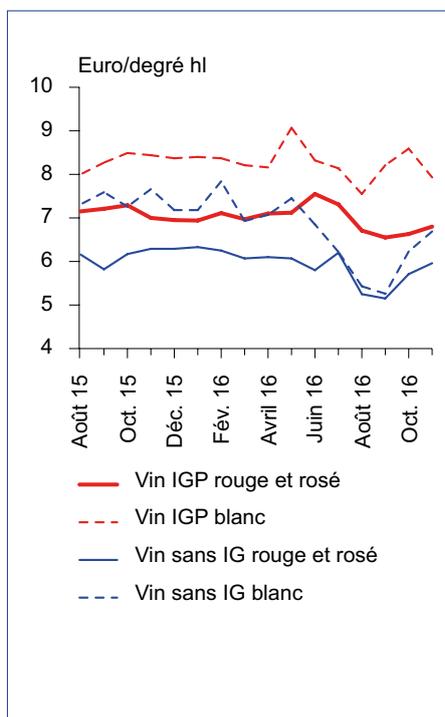
Les prix des vins d'appellation (hors Champagne) de la campagne 2015/2016 (mesurés par l'indice des

Depuis 2015, les exportations de vins AOP vers les pays tiers dépassent en volume celles vers l'Union européenne



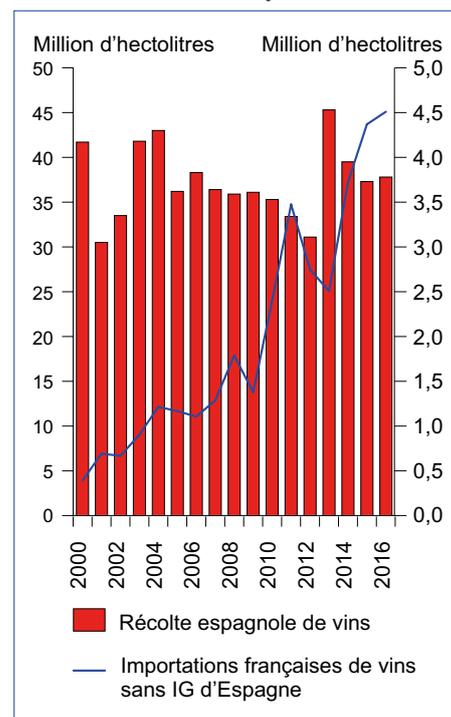
Source : DGDDI

Baisse sur un an des prix des vins IGP et sans IG



Source : FranceAgriMer, contrats d'achats

Les importations françaises de vins sans IG d'Espagne en forte croissance depuis 2009

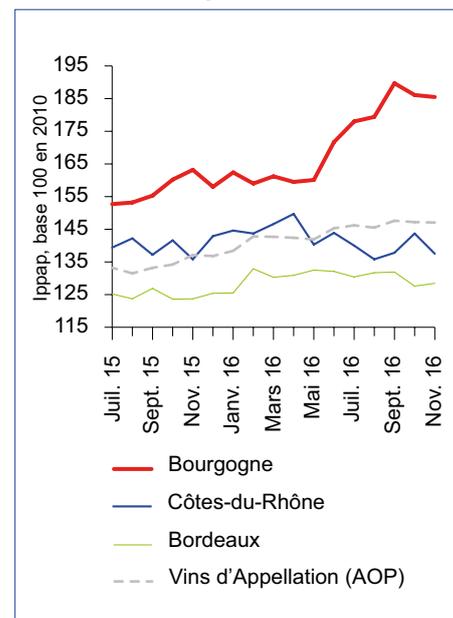


Sources : OIV et DGDDI (douanes)

prix agricoles entre août 2015 et juillet 2016) ont progressé par rapport à la campagne 2014/2015 (+ 3 %), en raison de disponibilités limitées. Les prix des vins de Bourgogne sont repartis à la hausse (+ 1 % après - 10 % en 2014-2015). Ce sont surtout les Bourgogne rouges qui ont profité de ce rebond (+ 10 %). Les prix des Côtes-du-Rhône ont, quant eux, continué de progresser (+ 2 %) de même que les appellations d'Alsace, d'Anjou-Saumur-Touraine ainsi que du Languedoc, en nette hausse sur un an (respectivement + 20 %, + 17 % et + 8 %). Enfin, les prix des vins de Bordeaux ont reculé à nouveau (- 1 %). De leur côté, les prix du Champagne ont encore augmenté (+ 1 %).

Sur les quatre premiers mois de la campagne 2016/2017, les prix des vins d'appellation, hors Champagne, sont plutôt favorablement orientés (+ 10 % par rapport à la même période de la campagne précédente). Ils augmentent dans de nombreux bassins viticoles, notamment pour les appellations de Bourgogne dont les cours gagnent 17 % sur un an, et pour celles des vignobles du Val de Loire (+ 35 %) et d'Alsace (+ 11 %). La tendance est également à la hausse pour les appellations du vignoble bordelais et du Languedoc (+ 4 % comparé à 2015).

Des prix des vins de Bourgogne particulièrement dynamiques entre mai et septembre 2016



Source : Insee - Indice des prix agricoles à la production (Ippap)

Sources et définitions

Sources

- Les prix et volumes de ventes en vrac des vins sans IG (vins sans indication géographique) et IGP (vins à indication géographique protégée), correspondent au stade de la première commercialisation et sont issus des contrats de vins en vrac suivis par FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr/.
- Les prix des vins d'appellation sont mesurés par l'indice des prix agricoles à la production. Ces indices de prix sont élaborés par l'Insee à partir des ventes en vrac des vins AOP.
- Les données de consommation taxée sont fournies par le bureau F3 des Douanes : www.douane.gouv.fr/
- Les données du commerce extérieur français des vins sont fournies par la Direction générale des douanes et droits Indirects (DGDDI).

Définition

- Vin tranquille : tout vin qui n'est pas effervescent.

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur les vins sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Viticulture » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture agricole - Viticulture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Une production viticole 2016 estimée, au 1^{er} novembre, en baisse par rapport à 2015 », Infos rapides Viticulture n° 4/4, novembre 2016
- « Après deux années de baisse, rebond des exportations de vins vers les pays tiers en 2015 », Synthèses n° 2016/279, janvier 2016

Organismes et abréviations

AOP : appellation d'origine protégée
IGP : vins à indication géographique protégée
VSIG : vins sans indication géographique
FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations
Ippap : indice des prix des produits agricoles à la production
SAA : statistique agricole annuelle, Agreste (données historiques de production et de surface)
OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS 07 SP
Site internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Laurent Bernadette
Composition : SSP-ANCD
Dépot légal : À parution
© Agreste 2017

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr